

Inuit du Canada (Inuit Nunangat)

Tim Aqukkasuk Argetsinger



Engagement accru et focalisation sur les questions inuites

Les Inuit restent optimistes, mais prudents vis-à-vis des promesses faites par le gouvernement libéral actuel qui poseront des actes transformateurs sur un grand nombre de thématiques. Le gouvernement fédéral a pris des mesures en 2017 qui illustrent son engagement à renouveler les relations avec les peuples autochtones, des relations qui reposent sur les droits, le respect, la collaboration et le partenariat. La création du Comité de partenariat entre les Inuit et la Couronne (Inuit-Crown Partnership Committee) en février 2017 montre un engagement sans précédent des ministres du cabinet fédéral avec les Inuit sur un grand nombre de projets législatifs, comme le logement, la santé et le bien-être ainsi que la mise en place d'accords de revendications territoriales. Il est néanmoins trop tôt pour se demander si les engagements forts et partagés qui se sont créés grâce à ce dispositif produiront des améliorations dans les vies des Inuit.

Le gouvernement fédéral s'est écarté de son engagement au partenariat avec les peuples autochtones. Par exemple, lors du Forum Permanent sur les Questions

autochtones des Nations Unies en mai 2016, le gouvernement fédéral a déclaré qu'il adopterait et instaurerait la Déclaration des Nations-Unies dans une démarche de partenariat avec les Premières Nations, les Métis, et les Inuit, mais ce n'est toujours pas le cas¹. Au lieu de cela, le Premier ministre a annoncé en février 2017 la création d'un groupe de travail des ministres pour la révision des lois et politiques relatives aux peuples autochtones, dont le mandat consiste à s'assurer que la Couronne adhère à la déclaration des Nations-Unies². Le mandat et les objectifs du groupe de travail restent flous. De plus, le groupe de travail a produit de manière unilatérale et publié 10 règles en juillet 2017, qui sont censées être les lignes directrices de son travail³. L'approche fragmentée d'instaurer la déclaration des NU « par la révision des lois et politiques » décrite dans les règles est problématique. En août 2017 les activités au niveau régional comprenaient la délimitation frontalière d'une zone de conservation marine nationale future à *Tallurutiup Imanga* (Lancaster Sound) par le gouvernement canadien, le gouvernement du Nunavut et la *Qikiqtani Inuit Association*⁴. Une fois achevée, grâce à l'Entente sur les répercussions et avantages pour les Inuit, la zone de conservation contribuera à près de 2% de l'objectif du gouvernement fédéral de protéger 5% de ses zones marines et côtières d'ici à 2017 et 10% d'ici à 2020.

En novembre 2017, le Premier ministre Trudeau a formulé des excuses auprès des rescapés des pensionnats de Terre-Neuve et du Labrador lors d'un rassemblement à Happy Valley-Goose Bay, la majorité était constituée de Nunatsiavu⁵. En 2008, les victimes n'avaient pas été conviées et n'avaient pas reçu d'excuses du Premier ministre de l'époque, Stephen Harper, parce que les pensionnats moraves où elles étaient scolarisées ne relevaient pas de l'administration du gouvernement fédéral. Les excuses viennent après que 1000 étudiants ayant séjourné dans les 5 pensionnats de la région aient accepté un accord d'une valeur de 50 millions de CA\$ proposé par le gouvernement Trudeau l'année dernière, suite à un recours collectif.

Les Inuit remportent une victoire historique à la Cour Suprême

Le village de Clyde River Hamlet au Nunavut, a remporté une victoire historique en juin 2017 dans le procès « *Clyde River (Hamlet) v. Petroleum Geoservices Inc* » de la Cour Suprême. La décision unanime a déjoué les projets de *Petroleum Geo-Services Inc.* de prélever plus de 16 000 km de données sismiques dans la recherche de pétrole à *Tallurutiup Imanga* (Lancaster Sound) près du village de 1000 habitants, en utilisant la technologie controversée des ondes sonores. De nombreux Inuit de Clyde River se sont opposés au projet en raison des impacts potentiellement nocifs sur les mammifères marins qu'ils chassent pour subvenir aux besoins de leurs familles.

La décision s'est penchée sur le processus lent de concertation de l'Office national de l'énergie avec les Inuit. En tant qu'agent de la Couronne, la direction énergétique nationale a convenu d'une seule et unique réunion avec la communauté pour que les représentants de la compagnie pétrolière puissent répondre aux questions. *Petroleum Geo-Services Inc.* a étudié les inquiétudes de la communauté sous la forme d'un document électronique de 3926 pages en langue anglaise

inaccessible aux habitants en raison de la connexion internet limitée et à l'inuktitut, la langue la plus parlée dans le village de Clyde River.

La Cour a expliqué que le devoir de consultation et d'accommodement est l'honneur de la Couronne et doit s'appliquer lorsque cette dernière supervise les actions, y compris l'approbation des permis pour l'industrie qui pourrait avoir des répercussions sur les droits des Inuit. La décision oblige la Couronne à veiller à ce que le processus de consultation et d'accommodement en soit informé.

La décision souligne la nécessité d'une application constante des normes des droits humains contemporains par les tribunaux et les organismes de réglementation, y compris le droit des peuples autochtones au consentement libre, informé et préalable. La Cour a soutenu que la Couronne ne peut pas garantir le consentement libre, informé et préalable des Inuit, ni consulter ces derniers, s'ils ne sont pas informés des impacts potentiels d'un projet.

Une inégalité sociale et économique stagnante parmi les Inuit.

Les données du rapport de 2016, publiées en 2017 par *Statistics Canada*, indiquent une croissance démographique chez les Inuit ces 10 dernières années, sur fond d'inégalité sociale et économique qui ne cesse d'augmenter. La population inuit a augmenté de 29% entre 2006 et 2016, est passée de 50,345 à 65,030 individus. La croissance démographique de cette décennie était la plus forte de tous les Inuit qui n'habitent plus l'*Inuit Nunangat* et dont la croissance démographique augmente de 62%. Plus de 27% des Inuit canadiens ne vivent pas sur le territoire *Inuit Nunangat* aujourd'hui.

L'espérance de vie prévisionnelle des Inuit en 2016 continue d'être faible par rapport à celle de la population non autochtone du Canada. L'espérance de vie des Inuit dès la naissance est estimée 72,4 ans alors que celle de la population non autochtone est de 82,9 ans. En 2015, le taux de tuberculose chez les Inuit est de 166,2 pour 100 000 individus, ce qui correspond à 277 fois le taux de Canadiens non autochtones, qui est de 0,6 pour 100 000 individus. Il est également plus probable que les Inuit habitent des logements surpeuplés et aient des revenus plus faibles que les autres Canadiens. Parmi les Inuit de l'*Inuit Nunangat*, 52% vivent dans des logements surpeuplés, près de 6 fois le taux pour la population non autochtone du Canada. La médiane du revenu individuel avant impôts pour les Inuit âgés de 15 ans et plus s'élève à 23.485 CA\$ par rapport à 92.011 CA\$ pour la population non autochtone de la région, ce qui représente un écart de revenus de près de 70.000 CA\$.

Le partenariat entre les Inuit et la Couronne progresse

Le gouvernement libéral élu en octobre 2015 a fait campagne en promettant de réaffirmer les relations avec les peuples autochtones, fondées sur la reconnaissance des droits, le respect, la collaboration et le partenariat. Le gouvernement fédéral a

annoncé en décembre 2016 son intention de faire progresser cet engagement par la création de « mécanismes bilatéraux permanents » avec *l'Inuit Tapiriit Kanatami*, l'Assemblée des Premières Nations, et la nation Métis⁶.

Les Inuit et le gouvernement fédéral ont conclu le comité de partenariat entre les Inuit et la Couronne le 9 février 2017 lors d'une réunion organisée avec le Premier ministre Justin Trudeau et 4 ministres du cabinet fédéral à Iqaluit, au Nunavut⁷. Les membres du comité sont les présidents de la *Société régionale Inuvialuit*, de *Nunavut Tunngavik Inc.*, de la *Société Makivik*, et du gouvernement du Nunatsiavut, ainsi que les ministres compétents du cabinet fédéral. Le comité est présidé par le président *d'Inuit Tapiriit Kanatami* et le Premier ministre. Son objectif est de faire avancer les priorités communes grâce à un processus de collaboration constante avec les organisations inuit et les services fédéraux.

La déclaration de *l'Inuit Nunangat* présente dans le document du partenariat entre les Inuit et la Couronne, qui a été signée à Iqaluit, stipule que les membres identifieront et mettront en œuvre conjointement les priorités communes et le processus de supervision en marche⁸. Les priorités premières identifiées par le comité sont les suivantes: les accords de revendications territoriales entre les Inuit et la Couronne ; développement du branche relative à *l'Inuit Nunangat* du cadre juridique du Canada arctique; le logement, la revitalisation de l'inuktitut⁹, la maintenance et la promotion, les mesures de réconciliation en progrès, l'éducation, l'apprentissage et le développement des compétences; la santé et le bien-être.

En mai 2017, les Inuit et le gouvernement fédéral ont finalisé un plan de travail pour organiser le comité, dont les objectifs et actions doivent guider le travail quotidien des organisations inuit et des services fédéraux sur chacune des zones de priorité identifiées. Le comité s'est réuni 3 fois en 2017 et remettra son rapport sur les avancées au Premier ministre en mars 2018.

La législation nationale sur les langues autochtones

En décembre 2016, le Premier ministre Trudeau a annoncé que le gouvernement libéral s'engagera à présenter la législation nationale relative aux langues autochtones en 2018, dans le but de revitaliser, sauvegarder et promouvoir les langues des Premières Nations, des Métis et des Inuit. En juin 2017, la ministre du Patrimoine canadien, Melanie Joly, a annoncé avec les présidents de *l'ITK*, de l'Assemblée des Premières Nations et de la nation Métis, que la législation serait développée en partenariat avec les peuples autochtones¹⁰.

ITK participe activement au processus de codéveloppement pour les Inuit, avec des représentants de l'APN et de la nation Métis. Plus de 82% des Inuit de *l'Inuit Nunangat* se disent locuteurs d'inuktitut. L'inuktitut est reconnue comme langue officielle du Nunavut et des Territoires du Nord-Ouest où il jouit de différents niveaux de soutien. La langue jouit du soutien législatif le plus solide au Nunavut grâce à la « *Loi sur la protection de la langue inuit* » de 2008. Les dialectes inuit, l'inuinnaqtun, l'inuvialuktun, et l'inuktitut sont également reconnus comme langues

officielles par la « *Loi sur les langues officielles* » de 1988 promulguée par les Territoires du Nord-Ouest.

ITK cherche à revitaliser l'inuktitut grâce au processus législatif de codéveloppement par un contenu législatif qui repose sur des distinctions et qui transforme le soutien fédéral pour l'inuktitut à travers l'affirmation des droits et le remaniement des programmes et soutiens fédéraux. À l'automne 2018, il est prévu de présenter des projets de loi relatifs aux langues officielles des Premières Nations, Métis et Inuit, à la suite d'une période de consultation publique

Notes and Références

1. Northern Public Affairs, "Fully adopting UNDRIP: Minister Bennett's speech at the United Nations," 11 May 2016, accessed 7 February 2018, <http://www.northernpublicaffairs.ca/index/fully-adopting-undrip-minister-bennetts-speech/>.
2. Government of Canada, "Prime Minister announces Working Group of Ministers on the Review of Laws and Policies Related to Indigenous Peoples," 22 February 2017, accessed 7 February 2018, see <https://pm.gc.ca/eng/news/2017/02/22/prime-minister-announces-working-group-ministers-review-laws-and-policies-related>.
3. Government of Canada, "Principles respecting the Government of Canada's relationship with Indigenous peoples," 14 July 2017, accessed 7 February 2018, <http://www.justice.gc.ca/eng/csj-sjc/principles-principes.html>.
4. Government of Canada, "Tallurutiup Imanga/Lancaster Sound in High Arctic to be Canada's Largest Protected Area," 14 August 2017, accessed 7 February 2018, https://www.canada.ca/en/parks-canada/news/2017/08/tallurutiup_imangalancastersoundinhigharctictobecanadaslargestpr.html.
5. Government of Canada, "Prime Minister delivers apology to former students of Newfoundland and Labrador residential schools," 24 November 2017, accessed 7 February 2018, <https://pm.gc.ca/eng/news/2017/11/24/prime-minister-delivers-apology-former-students-newfoundland-and-labrador>.
6. Government of Canada, "Statement by the Prime Minister of Canada on advancing reconciliation with Indigenous Peoples," 15 December 2017, accessed 7 February 2018, <https://pm.gc.ca/eng/news/2016/12/15/statement-prime-minister-canada-advancing-reconciliation-indigenous-peoples>.
7. Inuit Tapiriit Kanatami, "Trudeau signs Inuit-to-Crown Partnership Declaration during Iqaluit visit," 9 February 2017, accessed 7 February 2018, <https://itk.ca/trudeau-signs-inuit-to-crown-partnership-declaration/>.
8. Government of Canada, "Inuit Nunangat Declaration on Inuit-Crown Partnership," 9 February 2017, accessed 24 January 2018, <https://pm.gc.ca/eng/news/2017/02/09/inuit-nunangat-declaration-inuit-crown-partnership>.
9. Inuktitut is the word used by Inuit to describe all dialects of the Inuit language spoken in Canada.
10. Inuit Tapiriit Kanatami, "ITK to collaborate on new federal Indigenous language legislation," 15 June 2017, accessed 7 February 2018, <https://itk.ca/itk-to-collaborate-on-federal-indigenous-language-legislation/>

Tim Aqukkasuk Argetsinger is Executive Political Advisor to Inuit Tapiriit Kanatami, the national representational organization for Inuit in Canada.

Source : IWGIA The Indigenous World 2018
Traduction pour le GITPA par **Constance Vaganay**

A l'occasion de la publication de *Monde autochtone 2018*, le GITPA tiens à remercier Michelle Therrien, disparue le 20 octobre 2017, pour la contribution régulière qu'elle a apportée aux Rapports Mondes autochtones

